

## **Avis adopté**

Séance plénière du 14 avril 2026

### **« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »**

#### **Déclaration du groupe des Associations**

La mandature 2021-2026 a débuté par un avis portant sur le pass sanitaire. Un objet témoin d'un contexte qui nous semble lointain aux adaptations et conséquences du quotidien presque irréelles aujourd'hui... Pourtant, les stigmates de cette période demeurent profondément inscrits dans notre tissu social et cet avis a le mérite d'en tirer des leçons structurelles, essentielles pour notre avenir collectif. Les épidémies se multiplient et de nouvelles maladies infectieuses apparaissent. La solution n'est pas de se préparer au pire, mais de l'éviter en s'attaquant aux causes, en particulier aux dysfonctionnements de nos relations avec le Vivant dans nos modes d'aménagement, de production et de consommation. Le Groupe des Associations a voté en faveur de ce texte, car il répond point par point aux alertes que nous n'avons cessé de porter.

Cet avis n'a pas eu pour objet de cibler la crise Covid, mais de montrer que les crises sanitaires constituent une donnée du vivre ensemble mondial depuis l'Antiquité. Crises qui se démultiplient pour de multiples raisons liées à nos façons de vivre, d'échanger, d'exploiter et de consommer (échanges et flux de plus en plus nombreux, population en croissance, zoonoses, concentrations urbaines, etc.).

Nous devons d'abord regarder la réalité des crises en face. Si celle de la Covid-19 nous a surprise, elle n'était finalement qu'un amplificateur impitoyable de nos vulnérabilités, largement documentées et connues, ainsi que des crises sanitaires passées. La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu des conséquences dramatiques sur le quotidien des personnes, en frappant systématiquement au premier rang les plus pauvres les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Le caractère brutal et immédiat du confinement les a empêchées de prévoir des alternatives, les plongeant dans un isolement dévastateur. Comme l'a documenté le Collectif Handicaps, les difficultés, voire l'impossibilité totale d'accéder aux soins, ont créé des ruptures d'accompagnement inacceptables. Dans ce climat anxiogène, un cercle vicieux s'est installé, dégradant la santé physique et mentale de nos concitoyennes et concitoyens les plus vulnérabilisés. Mais n'oublions pas non plus les jeunes qui ont subi durement l'isolement dans des périodes de vie où l'on construit et pratique les sociabilités, essentielles pour soi et son avenir. Ne négligeons ni ne nions pas qu'il soit dur et dommageable d'être privé des amourettes adolescentes ou de ses premières fêtes à 20 ans. Les jeunes ont été solidaires et pourtant trop peu remercié, parfois même au contraire pointés du doigt. Alors que, contrairement à ce qui a été parfois avancé à tort, elles et ils ont parfaitement respecté les mesures de protection vis-à-vis des plus âgés, mettant en œuvre et en actes la solidarité intergénérationnelle.

Le droit à la protection de la santé est un objectif à valeur constitutionnelle et il ne peut se matérialiser uniquement par la contrainte, il se doit d'être effectif au quotidien et pour toutes les personnes, sans exclusive. Ainsi la manière dont la situation des personnes âgées dans les EHPADs a été ignorée restera un traumatisme profond pour les professionnelles et professionnels, les familles et la société dans son ensemble. En vérité, les temps de crise sont surtout les révélateurs cruels des difficultés et des pénuries que nous subissons en temps ordinaire, qu'il s'agisse de la désertification médicale, des fractures économiques et sociales, de l'absence de politique de prévention ou du manque de formations à la prévention comme aux handicaps. Nous affirmons que le milieu hospitalier surchargé l'est par la conséquence de choix politiques et économiques et ne devrait jamais servir de prétexte au refus de soins.

Par ailleurs, cette crise n'a pas seulement été sanitaire et sociale, elle a également été informationnelle et démocratique. À cela se sont ajoutées des manipulations de l'information, par visée mégalomane ou mirage d'être dans la lumière des médias, soit par déstabilisation politique afin de saper la confiance de nos concitoyennes et concitoyens en leur État providence et au personnel politique du pays. Cette dimension a profondément altéré le rapport à la parole publique et renforcé des méfiances déjà existantes. Nous voulons particulièrement souligner à quel point les inadmissibles attaques et menaces à l'encontre de la science, de la recherche, des chercheurs et des chercheuses a été et reste délétère, inacceptable au pays de Pasteur.

C'est précisément parce que ce constat est accablant que la réponse doit être systémique. Et c'est l'esprit de cet avis et qui fait suite à celui sur la Santé-Environnement de mai 2022. Voté au lendemain du One Health Summit organisé à Lyon du 5 au 7 avril 2026 et pour lequel notre collègue Benoît Miribel a été central dans son succès, l'avis appelle à concrétiser enfin l'approche « Une seule santé » dans nos politiques publiques, en développant la prévention globale et en appliquant le principe de précaution, ainsi qu'en adaptant nos organisations et nos politiques. Le Groupe des Associations a fait de ce concept sa boussole politique tout au long de la mandature et l'a promu au sein des travaux de la commission Affaires sociales et Santé du CESE. Les atteintes aux écosystèmes et les risques pour la santé sont intrinsèquement liés. Prévenir les risques qui pèsent sur la santé humaine, c'est nécessairement préserver les écosystèmes et conjuguer une approche sanitaire mais aussi sociale. En préconisant, dès le début du texte, l'adoption d'une stratégie interministérielle de santé-environnement actée dans une loi d'orientation, ce texte valide notre exigence de sortir des fonctionnements en silos.

Ce texte porte également une vision démocratique de la gestion du risque que nous vous avons partagé avec constance. L'organisation mise en place face à la Covid-19 a été, à juste titre, vivement critiquée pour son caractère vertical et descendant. Face au manque de lisibilité de l'information gouvernementale et à la complexité des injonctions qui ont laissé tant de personnes sans repères, il est impératif de changer de méthode. Cet avis prône de garantir la continuité de la démocratie en santé et d'accorder une place centrale aux acteurs des territoires. L'État ne peut pas tout faire seul depuis Paris. Il a besoin de s'appuyer sur des relais structurés dans les territoires, au premier rang desquels les associations, pour aller vers les populations concernées et assurer une information intelligible pour tous et toutes, quelle que soit leur situation. Les solidarités entre habitantes et habitants (notamment en situation de précarité), les capacités d'initiative des acteurs locaux du soin et de l'accompagnement social, du secteur social, médical et médico-social, comme celle des élu.e.s locaux par leurs initiatives de proximité, ou les créations de certaines entrepreneuses et de certains entrepreneurs, ont permis de sauver des vies pendant la pandémie de la Covid-19. Ils doivent désormais être reconnus comme des partenaires structurels de la puissance publique. C'est pourquoi le groupe des associations insiste sur l'importance, dans la gestion de crise comme ailleurs, d'une gouvernance partagée et de l'absolu réflexe démocratique que nous devons collectivement avoir.

Enfin, cet avis refuse la fatalité. Face aux inégalités sociales amplifiées par la crise, le CESE demande de ne pas attendre la prochaine catastrophe pour restaurer la confiance et pour agir. Pour cela, il souligne l'urgence de se mobiliser en associant dès à présent les personnes concernées à la définition des politiques publiques. Il appelle également à systématiser les retours d'expérience pour lutter contre le « désapprentissage » de nos institutions.

Tant que nous ne choisisons pas l'anticipation plutôt que la réaction, notre démocratie continuera à développer des pratiques qui frôlent l'autoritarisme d'urgence. Il est temps qu'à l'actuelle approche administrative en silo se substitue une réelle volonté politique prônant une approche globale et partenariale et fondant une véritable social-écologie de la santé et du bien vivre ensemble.

Le Groupe des Associations remercie la commission Affaires sociales et santé d'avoir rendu un texte de grande qualité.